



ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Joachim, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Joachim, le 7 août 2023 à 19h30

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOUT 2023**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2023**
4. **ADMINISTRATION ET FINANCES**
 - 4.1. Acceptation des comptes payables et dépôt des autorisations de dépenses;
5. **HYGIÈNE DU MILIEU**
6. **TRAVAUX PUBLICS**
 - 6.1 Certificat de paiement numéro 2 dans le cadre des travaux de remplacement d'aqueduc et travaux de resurfaçage entre le 300 et le 365 chemin du Cap-tourmente;
 - 6.2. Renouvellement des contrats avec le ministère des Transports pour l'entretien estival et hivernal de l'avenue Royale et la rue de l'Église;
 - 6.3. Dépôt du bilan de la qualité de l'eau potable pour l'année 2022;
 - 6.4. Autorisation de paiement et attestation de la réalisation des travaux d'amélioration d'un tronçon du chemin du Cap-Tourmente (jonction du chemin du Trait-Carré) dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale - Volet PPA-CE;
7. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 7.1. Adoption du règlement numéro 447-2023 modifiant le règlement de zonage numéro 235-95 afin d'autoriser l'usage C-4 dans la zone 29-CH;
 - 7.2. Adoption de la résolution pour la demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'implantation d'une auberge sur le lot 3 814 529 du cadastre du Québec, situé dans la zone agricole 30-a sur le chemin du Cap-Tourmente, en dérogation aux règlements de zonage 235-95;
 - 7.3. Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro PIIA2023-07-01 pour la rénovation d'un bâtiment principal au 433, avenue Royale;



7.4 Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro PIIA2023-07-02 pour la construction d'un bâtiment principal au 562, avenue Royale;

- 8. LOISIRS ET CULTURE**
- 9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 11. VARIA**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**